

Discours de Rémy Pagani, Maire de Genève, au récital de Miguel Ángel Estrella, Victoria Hall, 15 avril 2013

Mesdames et Messieurs des autorités municipales et cantonales, Son excellence M. l'Ambassadeur de la République d'Argentine, M. l'Ambassadeur de l'État de Palestine, Mesdames et Messieurs des missions diplomatiques, Citoyens et Citoyennes des associations de solidarité et vous toutes et tous, cher public !

Au nom de la Ville de Genève je vous salue et je vous remercie de votre présence à ce récital de Miguel Ángel Estrella placé sous le titre « Pour les droits humains universels » et dont la recette permettra de soutenir 3 organisations engagées pour l'application des droits humains en Palestine et Israël.

Pourquoi Palestine et Israël?

Parce que l'idée de ce récital est née lors de la quatrième session du Tribunal Russell sur la Palestine à New York, où Miguel Ángel Estrella siégeait comme membre du jury et où je me suis rendu pour apporter le soutien de la Ville de Genève à cette importante initiative citoyenne.

La puissance et la légitimité du Tribunal Russell est donnée par la qualité du travail des juristes internationaux qui ont instruit les dossiers, mais aussi par l'incroyable force morale des personnes qui ont composé le jury. Des personnes qui ont résisté au péril de leur vie et en étant emprisonnées pour leurs engagements contre l'Apartheid en Afrique du Sud, dans la lutte contre l'oppression raciale et sociale aux États-Unis, comme Angela Davis, ou dans la résistance contre l'occupation et la barbarie nazifasciste en Europe, comme feu Stéphane Hessel.

Miguel Ángel Estrella, qui a été libéré des prisons des dictatures militaires d'Amérique Latine grâce à une campagne de solidarité internationale, fait partie de ces personnes-là. Ensemble, ces membres du jury qui ont lutté pour la liberté et qui ont été emprisonnées dans des situations très différentes donnent tout son sens à la demande du Tribunal Russell pour l'application universelle du droit international et des droits humains et elles donnent aussi toute la légitimité à l'appel du Tribunal Russell pour le respect des droits des prisonniers palestiniens.

À ce propos je me permets de rappeler que les prisonniers palestiniens sont détenus en Israël en violation de l'article 76 de la quatrième Convention de Genève. C'est pour cela que j'estime que c'est aussi un impératif tout particulier de la Ville de Genève que de soutenir ceux et celles qui, comme l'Alternative Information Center et l'association de défense des prisonniers Addameer, luttent en Israël et en Palestine pour le respect et l'application des droits humains et du droit international.

Pour la Ville de Genève c'est ainsi un grand honneur et un grand plaisir de pouvoir accueillir un ambassadeur de la culture et un militant des droits humains comme Miguel Ángel Estrella.

Si sa vie lui a fait lâcher prise sur bien des choses comme à chacun d'entre nous, Miguel Ángel Estrella n'a jamais cédé sur sa position de résistance à l'égard de quiconque aspirerait à avoir les commandes, tant sur lui que sur l'ordre du Monde. Il n'a jamais cédé sur son art d'avoir à inventer, à créer des issues libératrices ; ni sur son art tout court, et cela même en prison.

C'est donc bien un honneur, un plaisir et une solidarité aussi que de soutenir son engagement pour le droit à l'éducation et l'accès à la culture musicale pour les jeunes en Palestine.

Je vous remercie encore de votre présence et je remercie vivement Miguel Ángel Estrella d'avoir accepté notre invitation et, comme vous, je me réjouis d'écouter son récital qu'il nous offre à titre gracieux. Merci.

Rémy Pagani